

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20150601\_10

### Séance du 1<sup>er</sup> juin 2015

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 14

**Date de la convocation :**

25 mai 2015

**Date d'affichage :**

8 juin 2015

L'an deux mil quinze, le premier juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absent : Nicolas GRIFFOND.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée comme secrétaire de séance.

---

### **Objet : Forêts et bois – Mode de vente de la parcelle 12**

M. le Maire informe le conseil municipal que l'ONF a contraint la Commune à modifier le mode de vente de la parcelle 12, qui était prévue en unité de produit par délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014. L'ONF a imposé que cette parcelle soit vendue en bloc et sur pied, la considérant comme homogène.

Le conseil municipal exprime sa désapprobation devant la méthode employée mais accepte de modifier la délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2014 afin de régulariser la situation.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

*Florent SERRETTE*